

Le jury du Concours Lumières 2025, présidé par Guy Geoffroy, Maire de Combs la Ville et Président de l'association des Éco Maires, a délibéré le 21 mai et a décerné les prix suivants :

1^{er} Prix - Communauté de communes du Grand Figeac (46) - Place Carnot



La Place Carnot, située au cœur de Figeac, abrite **une halle datant du 19^{ème} siècle**. À l'origine, elle formait un enclos légèrement surélevé ceint de grilles, mais malgré leur dépose en 1972, l'espace sous la halle demeurait en quelque sorte soustrait à celui de la place, son sol étant réhaussé.

En 2022, un **projet de requalification de la place** a permis de réaménager les espaces et de rénover l'édifice, qui a retrouvé l'élégance de ses lignes architecturales d'origine. Le socle a été arasé, et des embases installées au pied de chaque poteau, pour retrouver le niveau du sol d'origine. Désormais le regard embrasse le site dans sa globalité, sans obstacle visuel. Parallèlement, la réorganisation du stationnement et des terrasses rouvre les perspectives vers la place Champollion.



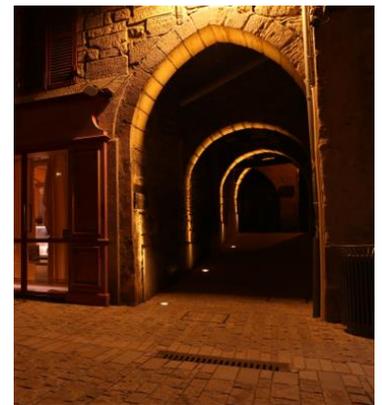
L'**approche lumière du projet** s'inscrit dans le contexte urbain patrimonial et historique de la ville. La mise en lumière s'intègre parfaitement à l'édifice, sans aucune déperdition vers le ciel, tout en s'adaptant aux divers usages du quotidien et à l'accueil d'évènements divers.

Éclairages de valorisation et fonctionnel sont intimement liés. Des lanternes quatre faces (2 700 K), sont disposées en appliques sur les façades et associées à des détecteurs de présence activables à partir de minuit. Les niveaux sont également adaptés (gradation à 50 %) afin d'obtenir un éclairage homogène, sobre et doux.

L'éclairage de mise en valeur s'intègre parfaitement à la halle. Des projecteurs miniatures soulignent les piliers et la structure par un éclairage dont les tonalités (blanches ou colorées) et l'intensité varient selon différentes temporalités ou événements. Les piliers sont éclairés en contre-plongée, tandis que la charpente métallique est mise en relief par des éclairages latéraux qui s'entrecroisent. L'éclairage fonctionnel des terrasses des cafés installées en dessous provient de sources disposées en plongée.

Les deux « botes » (passages voûtés sous immeubles) qui débouchent sur la place sont également valorisés par un éclairage spécifique amis par des encastrés de sol.

Durant la phase de conception, de nombreuses études d'éclairage ont conduit à apporter une attention particulière aux choix des solutions techniques, des températures de couleurs, et à l'ajustement des puissances, pour parvenir à créer une ambiance lumineuse chaleureuse et attirante. Les systèmes de fixation et de cheminement des câbles ont été particulièrement travaillés, pour permettre leur parfaite intégration sur l'édifice, le plus discrètement possible et une partie des équipements de l'éclairage fonctionnel préexistant a été rétrofitée.



Concepteur lumière : Quartiers Lumières – Lionel Bessières
Installateur : Eiffage Energie Systèmes - Agence Quercy Rouergue Gévaudan
Équipements : Anodis – WE-EF

Crédits photos : © Quartiers Lumières - © LachouettePro

« À l'unanimité, le jury a jugé la mise en lumière du Grand Figeac très harmonieuse, délivrant une lumière douce et apaisante. Il a particulièrement apprécié le soin apporté à la réflexion préalable d'ensemble, associant la prise en compte de l'éclairage fonctionnel de la place, au concept de mise en valeur de la halle, dont il se dégage une grande cohérence, sans surenchère tapageuse ».

2^{ème} Prix – Ville de Saint-Brevin-les-Pins (44)

La promenade Padioleau



L'ancien boulevard Padioleau a été transformé en une promenade de 700 mètres de long, libérée de la circulation automobile pour privilégier les modes de mobilité douce. Ce projet de requalification a permis de réduire les emprises de chaussée, de désimperméabiliser la zone, et de créer un parc balnéaire avec des espaces de pique-nique et des aires de jeux. Un nouveau plan de circulation et de stationnement a été mis en place, divisant par cinq le nombre de places de parking. Le boulevard a été transformé en une voie de circulation à sens unique, conçue comme une allée du parc.

La réflexion a également pris en compte la renaturation des sols, avec la mise en place d'un parc déclinant des milieux caractéristiques de la côte, et alimenté par une gestion des eaux pluviales alternative en aérien. Le rapport au littoral s'exprime dans toutes les composantes du projet, avec des tracés souples et sinueux, le réemploi des coquillages de la plage dans les bétons désactivés, le sable pour l'aire de jeux, et l'emploi de bois pour toute la gamme de mobilier et aire de jeux sur mesure. Les teintes beige-ocre et sable de toute la palette minérale prolongent les nuances du littoral jusqu'à la façade urbaine. Les aménagements se veulent simples, élégants et robustes.



L'ambiance devient balnéaire, dunaire. La Promenade Padioleau à Saint-Brévin-les-Pins offre une expérience nocturne unique, grâce à un éclairage discret et subtil, en contraste avec l'éclairage industriel agressif du chantier naval de Saint-Nazaire, situé de l'autre côté de l'estuaire. Le site respire le calme, les lumières douces pour les deux roues et les piétons laissent les quelques voitures s'éclairer toutes seules. Une communion devient alors possible avec le ciel étoilé. L'ensemble est éclairé par un mobilier qui s'inscrit dans une continuité voulue par la ville, sobre, élégant et adapté au front de mer.



La promenade se divise en plusieurs séquences distinctes, chacune caractérisée par un éclairage spécifique.

- Au Nord, les anciens bancs ont été repensés et équipés de lumières douces en sous face, permettant aux passants de flâner et de profiter d'un coucher de soleil bien installés. L'éclairage guide le promeneur le long du chemin piéton menant au restaurant de plage, avec des éclairages chaleureux rasant le sol, créant un effet ponctuel et rythmé.
- À mi-parcours, sur la place centrale, les vagues de gradins accueillent des événements musicaux et culturels. Débarrassés de toute lumière visible en direction de la mer, ils invitent à un temps d'arrêt pour faire place à la contemplation du panorama nocturne.
- Au Sud, l'ambiance s'adoucit encore, en immergeant les passants dans une semi-obscurité apaisante. L'éclairage se fait plus discret, presque furtif, suggérant une connexion plus intime avec la nature. La lumière y est réduite, respectant la tranquillité du lieu et la richesse de la nuit.



Des « lucioles » dansent dans l'obscurité, créant une atmosphère calme et poétique. Très peu de lumière se diffuse, permettant au noir de s'imposer comme une composante agréable du paysage.

Pour la ville, les enjeux environnementaux sont atteints. La cohabitation avec la nature et la préservation du ciel nocturne redonnent à lire la voûte céleste. La faune et la flore, les êtres vivants et humains trouvent leur équilibre.

Concepteur lumière : Noctiluca – Rozenn le Couillard
Urbanistes & Paysagistes : Magnum Paysagiste ; Agence Céramide ; Atelier Campo
Maître d'œuvre : Territoire d'Énergie 44
Installateur : Eiffage Energie Systèmes Loire Océane
Équipements : LEC, COMATELEC, TMC EVI

« En récompensant cette réalisation, le Jury souligne l'intention assumée de laisser sa place à l'obscurité environnante, véritable contre-pied au vis-à-vis suréclairé émanant des chantiers de Saint-Nazaire. Les choix qui ont été faits, donnent à expérimenter de nouvelles sensations et à tranquilliser la promenade devenue propice à la contemplation. Le projet lumière valorise ainsi l'aménagement paysager. Le jury a également apprécié la démarche de réemploi appliquée à l'ensemble du projet d'aménagement (coquillages mâts d'éclairage en bois issu du recyclage des pylônes téléphoniques,...).

Cette année, le jury a attribué **deux 3^{ème} prix, similaires par l'objet éclairé**, caché pour l'un, ou tellement imposant pour le second, que le regard de jour ne les perçoit que furtivement. Dans l'obscurité, ces sites, témoins du passé, racontent l'histoire et rendent hommage à leur passé, par des mises en lumière singulières et évocatrices, l'une adaptée à la vision lointaine, la seconde en proximité, créant une véritable intimité.

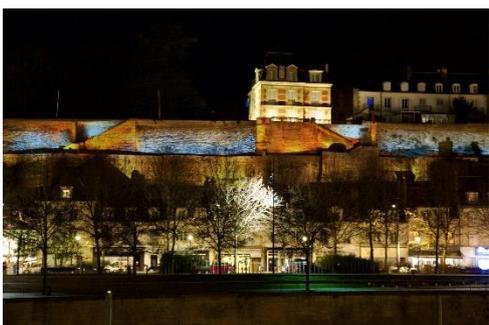
« En attribuant un 3^{ème} Prix ex aequo à ces deux réalisations, le Jury salue l'action volontariste de ces deux maîtres d'ouvrage qui ont su s'emparer de l'éclairage, comme vecteur d'animation de l'espace public et d'attractivité pour leur territoire, en recourant aux solutions les plus adaptées et innovantes à leur disposition, dans des configurations complexes.

3^{ème} prix – Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (95)

Les remparts de la ville de Pontoise



Depuis 2013, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise a engagé un projet de mise en lumière de 34 sites d'intérêt intercommunautaire, comprenant principalement des éléments remarquables d'architecture, tels que des églises ou des mairies. La démarche s'inscrit dans le cadre d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), auquel s'est greffé un plan Sobriété en 2023. À ce jour, 14 sites ont ainsi été valorisés.



Les remparts de la ville de Pontoise, construits dès le XII^{ème} siècle, représentent un site historique majeur, inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Leur mise en valeur nocturne répond à la volonté de redynamiser les quais, en révélant leur imposante architecture. Le projet s'est heurté à de nombreux obstacles en raison de l'étendue du site (200 m de long, sur une grande hauteur), l'impossibilité d'accéder au pied de la partie centrale, en raison du relief et de la présence de propriétés privées, construites au pied des murailles, et la nécessité d'intégrer parfaitement l'installation pour respecter l'environnement de ce monument historique.



Le projet de mise en lumière combine éclairage conventionnel et décoratif, transformant les remparts en un décor de scène.

La mise en lumière se déploie en trois séquences : à l'Ouest, un éclairage en contre-plongée et un voile d'éclairage de la tour bastionnée ; au centre, un éclairage décoratif, en trompe-l'œil et dynamique provenant de projecteurs virtuels ; à l'Est, un voile de lumière pour souligner à nouveau l'architecture.

La séquence centrale se mue en « écran multimédia », sur lequel sont projetées des images dynamiques, résultant de plusieurs plans de feux. En début de soirée, un éclairage rasant simule le coucher du soleil, puis une batterie de projecteurs nappe les murailles de voiles lumineux et évolutifs, révélant les éléments de maçonnerie et de l'architecture militaire (tourelle, terrasse, meurtrières). La séquence s'achève en un tableau en clair-obscur, où des faisceaux de lumière émergent des meurtrières.

Un soin particulier a été apporté à l'intégration des équipements et des sources. Des relevés très précis ont permis de réaliser un mapping des murailles, afin de n'éclairer que les parties souhaitées, en évitant soigneusement certaines zones (notamment les façades des propriétés), tout en réduisant le flux lumineux vers le ciel.

La mise en lumière est conçue pour être sobre en énergie et respectueuse de l'environnement, avec des horaires de fonctionnement réduits (extinction à 22 h du dimanche soir au jeudi soir ; extinction à 1 h les vendredi et samedi soir) et des technologies modernes pour minimiser l'impact écologique, en évitant toute déperdition de lumière.

Concepteur lumière : VIALIS

Installateurs : Groupement CYLUMINE (CITEOS, SPIE et ENTRA)

Équipements : WE-EF, PANASONIC

Crédits photos : © VIALIS

3^{ème} prix – Ville de Pau (64)

Place de la Monnaie, le glacis du château



Situé dans la ville-basse, le quartier de la Monnaie se situe au pied du Château de Pau. L'aménagement des espaces publics de la place s'inscrit dans un contexte global de réaménagement, souhaité par la ville pour restaurer la valeur patrimoniale et touristique du site : château, Tour de la monnaie, canal, gave et petit patrimoine.

Le projet respecte la charte lumière mise en œuvre par la ville de Pau, identifiable par le soin apporté aux niveaux d'éclairage, dans des nuances de blancs, et aux équipements d'éclairage, simples et parfaitement intégrés. L'éclairage fonctionnel repose sur des points lumineux (2700 K), pilotables et contrôlables via un système de télégestion qui permet de grader les éclairages selon les besoins et des temporalités prédéfinies.



Traversé par une route très fréquentée, le projet d'aménagement a consisté à apaiser les circulations autour de la place, en créant une piste cyclable et un parvis dégagé et végétalisé servant de socle à la ville haute et au château.

La mise en scène se poursuit en nocturne grâce à une fresque lumière qui valorise le glacis du château, muraille austère et grossière le jour, transfigurée par une tapisserie lumineuse dont on devine la trame, évocatrice de l'histoire de la ville, en reprenant les codes narratifs du moyen âge qui associent éléments figuratifs et fantasmagoriques.

La réalisation de la « tapisserie » a nécessité de nombreuses séances d'essais. La projection de mires a permis de modéliser les tailles des images et de calibrer l'ensemble de la fresque. Une attention particulière a été apportée à l'intégration des projecteurs de gobos supportés par des mâts, spécifiquement créés pour cette installation. Le travail de composition graphique et de déformation a été entièrement géré en interne par le concepteur lumière.



Concepteur lumière : Quartiers Lumières – Lionel Bessières
Installateurs : CEGELEC Réseaux Béarn
Équipements : COMATELEC, DERKSEN, PETIT KJEAN, TMC, SOGEXI

Crédits photos : © Adrien Basse-Cathelinat ; © Quartiers Lumières